

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille seize, le vingt-huit octobre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle de réunion des Phares et Balises au Verdon/Mer**

**Date de convocation : 17 octobre 2016**

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN – PIASECKI – MM. CORSAN – FERCHAUD – GIRARD - GIRAUD - LORIAUD – RENARD

Absent ayant donné pouvoir : M. BITEAU à M. CORSAN

**Délibération N°2016-003-39: Budget Annexe Cordouan DM n°02**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;*

*Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Investissement : 040 Opérations d'ordre entre section 28184/040 + 2.27 €

Fonctionnement : 022/022 Dépenses imprévues Fonct : - 2.27 €

042 Opérations d'ordre entre section 6811/042:+ 2.27 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Verdon/Mer le 28 octobre 2016

**La Présidente**  
  
**Pascale GOT**  
Syndicat Mixte pour le Développement  
Durable de l'Estuaire de la Gironde  
SMIDDEST